

# ANNÉE 2024-2025

# ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI

Enfants de 3 ans à 12 ans

## ST JEAN DE BOURNAY



04.74.58.70.40



mairie@saintjeandebournay.fr

# **ARTAS**



04.74.58.73.31



mairie@artas-mairie.fr



Uniquement de 6 à 12 ans

# **SAVAS-MÉPIN**



04.74.58.54.12



accueil@savasmepin.com

# STE-ANNE SUR GERVONDE



04.74.58.36.33



periscolaire@steannemairie.fr











# MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

L'accueil de loisirs sera ouvert le mercredi toute la journée avec possibilité de repas le midi.

Les parents ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) selon leur choix.











# +

### Accueil de péri-loisirs (garderie matin et/ou soir)



Les inscriptions pour la journée complète sont prioritaires. Les inscriptions uniquement pour le repas sont impossibles.

### **Inscription**



Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur les sites des Mairies.

Pièces à fournir :

- √ Fiche CERFA (copie du carnet de santé)
- Assurance responsabilité civile ou scolaire
- Attestation quotient familial CAF
- ✓ Justificatif de domicile (- de 3 mois)

PÉRIODES D'ACCUEIL

Les parents peuvent choisir la ou les période(s) où ils souhaitent inscrire leur(s) enfant(s).

# Périodes d'accueil

- Du 4 septembre au 16 octobre 2024
- Du 6 novembre au 18 décembre 2024
- 3 Du 8 janvier au 19 février 2025
- Du 12 mars au 16 avril 2025
- Du 7 mai au 2 juillet 2025

### <u>Chaque commune</u>:



Prendra en charge ses inscriptions

- Proposera ses horaires d'accueil
- Aura son propre programme d'activités